



## 4<sup>ème</sup> Congrès de l'USR CGT des Alpes Maritimes

Le 5 Mai 2025

### UN CONGRÈS DYNAMIQUE RICHE DE DÉBATS ET D'ÉCHANGES



Ce sont 47 délégués-es représentant plus de 90% des syndiqués-es retraités-es qui se sont réunis en congrès le 5 Mai. En présence de Patrick Santo assurant la direction de l'union départementale 06, 25 femmes et 22 hommes avec une moyenne d'âge de 67,5 ans ont fait la richesse de ce congrès en y participant. L'équipe sortante a permis ce débat de qualité en élaborant des textes riches, tant le bilan d'activité que le document d'orientation. Beaucoup ont salué particulièrement Marlène Ellena, secrétaire générale et Claude Paoletti qui ont contribué à la création de notre USR et qui depuis de nombreuses années en assurent les premières responsabilités.

Ces échanges, parfois contradictoires, mais toujours respectueux nous ont montré combien la discussion et le débat sont nécessaires pour aller plus loin dans nos propositions et combien il y a dans la CGT une connaissance des sujets et des réalités qui mises en commun permettent à l'ensemble de la CGT d'être à l'offensive. Certaines questions seront à débattre et/ ou devront faire l'objet de thématiques d'études :

- Pousser le débat sur le financement de la protection sociale, certes les repères revendicatifs de la CGT sont précis, mais ils ne sont pas forcément connus et méritent d'être discutés. Régulièrement la confédération réactualise ses repères, l'engagement est pris d'en débattre à ces occasions.
- La question de la fiscalité. Nous avons eu un large débat sur tous les aspects qui demanderaient d'être poussés.
- La mise en commun des connaissances entre actifs et retraités comme élément du rapport de force
- Comment aller à la rencontre des retraités-es afin de partir de leur besoin pour enrichir nos actions et nos axes revendicatifs
- La question des transports, la gratuité et son financement, l'extension des réseaux collectifs : question à la fois urgente et nécessitant des débats

La vie syndicale : un débat qui pose en grand la vie démocratique de la CGT et la place des syndiqués-es dans la CGT :

- Comment créer des collectifs syndiqués-es en local, si les syndicats départementaux et les structures CGT ne permettent pas ces rencontres par la mise en commun des noms de ces derniers.
- Comment renforcer notre USR si la continuité syndicale ne s'opère pas. Il est sûr que cela devient plus difficile mais là encore la connaissance des syndiqués-es actifs et de leur situation individuelle par les syndicats est peut être posée

- Comment communiquer plus avec les syndiqués-es pour les informer et leur permettre de sortir de l'isolement ? là encore la mise en commun des fichiers : un des premiers chantiers de la nouvelle direction élue .
- La future direction de l'USR aura à rencontrer les structures départementales professionnelles et les syndicats départementaux avec leur section syndicale de retraités-es

Tous ces débats et la liste est loin d'être exhaustive a permis de **voter notre document d'orientation enrichi d'amendements à l'unanimité avec la même volonté de mise en œuvre.**

**Une nouvelle commission exécutive élue, elle aussi, à l'unanimité, avec une volonté de l'ouvrir en cooptant des camarades mandatés par leurs organisations.**